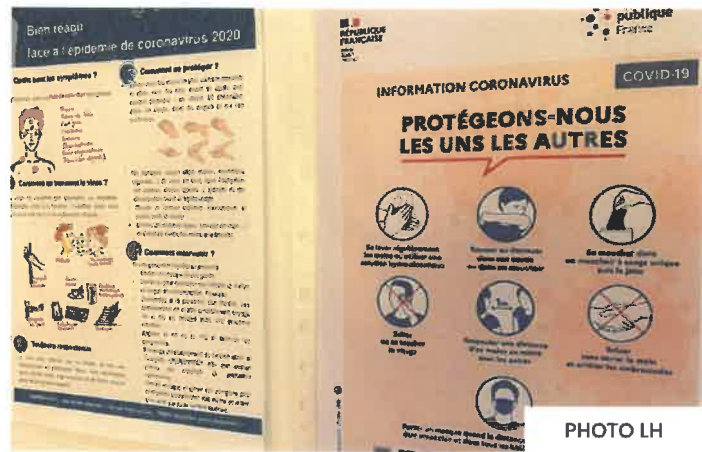


LIBRAIRIE

Les règles sanitaires renforcées dans les commerces

Distanciation sociale et catégorie de masque, le gouvernement a

renforcé ses consignes pour faire face aux variants du Covid-19, le jeudi 21 janvier. Et d'autres mesures sont attendues cette semaine.



Par **Dahlia Girgis**,

Créé le 25.01.2021 à 12h57,

Mis à jour le 25.01.2021 à 13h02

Le gouvernement a renforcé les règles sanitaires pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, le jeudi 21 janvier. En réaction aux variants du virus qui sont plus contagieux, il est préconisé de respecter une distanciation sociale de deux mètres, contre un mètre jusqu'à présent. Une mesure soutenue par le Haut conseil de santé publique. Il est

également conseillé d'utiliser des masques chirurgicaux ou en tissu de catégorie 1. Les protections artisanales ou de catégorie 2 seraient moins filtrantes face aux évolutions du Covid-19. Cela concerne tout établissement accueillant du public - librairies comme bibliothèques. Il est aussi envisager de réduire la jauge.

Selon notre confrère LSA, *"Le Gouvernement prévoit de réduire la jauge d'accueil à 1 client pour 10 m² (au lieu d'un client pour 8 m²) de surface de vente pour les commerces de plus de 400 m² de surface de vente (la jauge resterait à un client pour 8 m² dans les magasins de moins de 400 m²). Ce renforcement aurait dû être mis en œuvre dès ce week-end en raison des soldes. Finalement, le Gouvernement reporte sa décision sur ce point lundi pour le prochain Conseil de défense de sécurité sanitaire, en fonction de la fréquentation des commerces samedi"*.

Face à la détériorisation de la situation, plusieurs sources gouvernementales ont évoqué dans la presse ce week-end un possible reconfinement, partiel (comme en novembre) ou intégral (comme au printemps). La décision pourrait être tranchée le mercredi 27 janvier. Dans la matinée du 25 janvier, l'organisation nationale des Chambres de commerce et d'industrie, s'est déjà prononcée pour le maintien des commerces quoiqu'il en soit. Du côté culturel, le ministère travaille toujours à la réouverture des musées et des salles de cinéma et de spectacles avec un système de graduation en fonction du risque épidémique.

25.01

2021

Articles liés

